



La Chine ratifie la Convention sur le contrôle du tabac proposée par l'OMS

Rubrique : actualités - Date : mardi 30 août 2005

L'Assemblée populaire nationale (APN) a approuvé la mise en application du traité signé par le gouvernement chinois en 2003.

Il vise à interdire :

* les machines de vente de tabac sur le territoire de la République populaire de Chine, * la vente de cigarettes aux mineurs, * la publicité et la promotion du tabac à la radio, télévision, dans les journaux ou sur internet dans les cinq années à venir, * le parrainage des grands événements internationaux par les producteurs de tabac.

Pour lire l'article de french.xinhuanet.com : [cliquer ici](#)